N° 84 — 14e Année | LE NUMERO CINQ CENTIMES | (4 Germinal, An 110) | Mardi 25 Mars 1902

RÉDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

C'était une question de savoir ce que les Comités et Ligues réactionnaires pouvaient bien faire de tout l'argent qu'ils récoltent depuis plusieurs mois.

A cette question il vient d'être répondu.

Aux temps, lointains déjà, où florissait le boulangisme, chacun s'inquiétait et demandait : « d'où vient l'argent ? »

Avec le nationalisme l'on voit bien où ils le prennent mais on ignore où il s'en va.

On ignorait du moins. Car M. de Cassagnac vient de nous tirer d'ennui et de nous renseigner très clairement.

A dire vrai, les explications ne manquaient point et chaque journal y allait de la sienne.

Le *Gaulois* de Paris, nous disait que « c'était pour la France », la *Dépêche*, de Lille, prétendait qu'il s'agissait de sauver la liberté et la *Croix du Nord* assurait qu'il fallait donner pour Dieu, la Vierge et le Sacré-Cœur.

Faute d'explications plus catégoriques nous avions bien dû nous contenter de celles-là, tout en nous étonnant, à part nous, que de si puissants personnages ne puissent se défendre tout seuls.

La *Croix du Nord* nous avait même raconté la touchante histoire d'une vieille femme qui s'en vint un jour trouver M. Jacques Piou, un sac de 1000 francs à la main : « Ce sont mes économies de vingt années, disait-elle, prenez-les pour Dieu, pour le Tzar, et... non : pour Dieu, pour Saint-Joseph et pour la Patrie. »

Au nom de Saint-Joseph, M. Piou accueillait avec des remerciements ces économies de vingt ans.

C'était beau, il n'en faut point disconvenir et nous fûmes étonnés que Saint-Joseph, à qui cela aurait coûté si peu de chose, n'y soit pas allé de son petit miracle pour rendre à la bonne femme ces 1000 francs ramassés sou à sou.

Mais Saint Joseph est de ceux qui passent pour ne rien prodiguer, pas même les miracles et se contente d'être le bon mari d'une vierge qui lui fit un garçon sans qu'il sut jamais comme elle s'y était prise pour cela.

Quoi qu'il en soit de Saint-Joseph l'histoire de la bonne femme aux mille francs nous revenait à l'esprit en lisant l'article de M. de Cassagnac :

L'argent des différentes caisses n'étant pas le nôtre, nous n'avons pas de conseils à donner sur son emploi, écrit le directeur de l'*Autorité*.

Néanmoins, nous savons de bonne source qu'il n'est pas réparti, il s'en faut, d'une façon utile partout.

On verse des vingt mille francs à des candidats qui n'ont nulle possibilité d'être élus.

Aussi la subvention électorale est-elle une spéculation pour quelques-uns.

Il se font attribuer des candidatures qui n'ont aucune chance, aucune. Ils reçoivent vingt mille francs de telle ou telle Ligue, en dépenseront deux et mettront le reste dans leurs poches.

Eh ! bien, vous ne demanderez plus où va l'argent. Vous êtes renseignés.

Il va chez le bon Dieu en passant par la poche des candidats. Ces braves champions du parti des « honnêtes gens » se disent comme l'autre : « Le diable est dans ma bourse quand il n'y a pas le sou. »

De là, leur est venue cette pensée qu'avant de chasser le diable de France il convenait de le mettre hors leurs popoches.

Le calcul est aussi simple que les souscripteurs. On leur a dit « Tout est perdu, si vous ne payez ». Ils ont payé.

Dans quelques mois les mêmes candidats enrichis par la campagne électorale, acquittés vis-à-vis de leurs bottiers, restaurateurs et propriétaires diront : « Mais, après tout les choses ne vont point si mal qu'on se plait à dire. Qui donc affirmait que tout était perdu. Mais non, messieurs et dames, tout est sauvé, tout va bien. » Les souscripteurs seront contents.

Et l'on oserait prétendre que le peuple de France dégénère. C'est une calomnie. Que ne pourrait-on attendre d'un pays si plein de foi.

***

Pendant ce temps, la propagande continue. Elles affecte toutes les formes et se sert de tous les moyens.

Nous apprenons par le *Petit Troyen* que la Patrie Française vient d'enrôler à son service M. Paulus. Il est à Troyes, sur le théâtre forain Gallicy-Rancy où nous l'avons entendu à Lille, la saison dernière.

M. Paulus chante, paraît-il, une série de refrains où il célèbre le nationalisme et Déroulède tout en levant la jambe et faisant force grimaces.

Notre confrère, le *Petit Troyen*, s'en offense. Pourquoi ? Rien ne nous semble plus naturel et nous trouvons que le nationalisme est là parfaitement à sa place.

Les tréteaux de foire ont toujours passé, à tort ou à raison, pour des endroits où le public va se divertir et rire sans plus songer aux choses sérieuses dont il laisse le souci à la porte.

Comme divertissement, nous ne voyons pas ce qu'on pourrait lui servir de mieux et le nationalisme mis en pitreries et grimaces viendra juste à point pour varier un peu les coqs-à-l'âne et plaisanteries trop usées des clowns et saltimbanques. C'est tout profit.

Tel est aussi l'avis de la *Libre Parole* qui félicite M. Paulus de son excellente idée.

Les nationalistes sont heureux d'avoir Paulus avec eux. Cela leur apparait comme un gage de succès.

Evidemment. Demandez plutôt au général Boulanger !

***

Maintenant il faut ne point cacher aux républicains que les dangers les plus effroyables les menacent. S'ils étaient vaincus, aux prochaines élections, ils n'ignorent pas ce qui les attend; mais s'ils sont vainqueurs ! Oh ! alors, écoutez la *Croix* :

« Le fusil a par lui-même une force probante que comprennent les plus obstinés. Quand tous les raisonnements sont inutiles, quand tous les moyens de conciliation restent sans effet, il n'y a plus qu'une ressource : essayer de faire cesser par la force une situation que l'on ne peut plus tolérer. C'est le droit de légitime défense.

» Les chouans n'ont pas fait autre chose. On veut les tuer et les piller, ils ne veulent pas — que voulez-vous, il y en a qui n'aiment pas ça — ils tapent. **Rien de plus simple.** »

C'est, en effet, d'une simplicité extrême. Seulement il nous semble que ce moyen n'avait pas déjà très bien réussi aux chouans dont il est ici question et nous avons idée que la chose pourrait cette fois encore ne pas tourner à leur avantage.

« Notre conscience, notre devoir, notre religion, nos droits sur nos enfants, ajoute le pieux organe, la liberté d'enseignement, la propriété, tout cela peut être anéanti, pulvérisé, saccagé. Si nous voulons y mettre le holà, ne pas trainer une vie tyrannisée et par là déshonorée, nous serons peut-être conduits à décrocher le vieux fusil de chasse, pour défendre ce que nous avons de plus cher ; nous ferons comme le Boer et comme le Chouan. »

Vous voyez que c'est sérieux.

Mais voilà, il y a le Boër qui gênerait beaucoup le Chouan. L'Angleterre, trop occupée en Afrique, par le Boër, n'aurait guère le temps de venir donner un coup de main au Chouan contre le Français.

Il est vrai que le Chouan pourrait s'adresser ailleurs pour avoir du secours. Il pourrait appeler l'Allemagne par exemple.

Que ne feraient-ils pas, ces cléricaux, pour sauver la France ?

Emile LAPORTE.

AVANT LA SÉPARATION

Le budget au Sénat. — Les travaux de la Chambre

Paris, 23 mars. — Le Sénat reprendra demain la discussion du budget de la guerre.

On sait qu'après l'audition du ministre la discussion générale a été close.

Il reste encore à examiner le budget de l'Imprimerie nationale, de l'agriculture et la loi des finances. Le budget complet pourrait bien faire retour à la Chambre mardi soir, et, dès jeudi, les députés seraient invités à faire connaître leur sentiment sur les modifications apportées par le Sénat et dont la commission du budget a déjà commencé l'examen officieux.

On sait déjà qu'elle repousse les majorations de crédits.

La Chambre, en attendant que le budget lui soit renvoyé, a un ordre du jour des plus chargés, qu'elle n'épuisera pas certainement avant sa séparation.

Elle statuera probablement demain soir sur plusieurs demandes de loteries, dont une notamment de la ville de Valenciennes, puis elle s'occupera des emprunts tunisiens et algériens.

On annonce pour mardi une interpellation nationaliste des plus oiseuses et des plus inutiles sur l'attitude que compte prendre le gouvernement devant le Sénat lors de la discussion de la durée du mandat législatif.

Il est évident que le gouvernement n'aura pas devant le Sénat une attitude différente de celle qu'il a eue à la Chambre. M. Waldeck-Rousseau effectuera sa rentrée en répondant à M. Gréché, qu'il n'aura pas de peine à battre complètement.

T. H.

L'HOSTIE

PAR

Fernand LAFARGUE [1]

Les *Ouailles du curé Fargeas*, ce roman dont la sincérité littéraire et philosophique causa une émotion au sein même de l'Académie française, qui le couronna, était le premier de la série que l'auteur se proposait d'écrire sur le *Clergé de France*.

Le second paraît : c'est l'*Hostie*.

Dans le premier est étudié l'amour du curé pour sa paroisse. Dans le second, c'est l'amour du prêtre pour sa famille.

Depuis Ferdinand Fabre, aucun auteur n'a traité ce sujet brûlant de la vie du prêtre, n'a analysé l'âme sacerdotale et le cœur ecclésiastique, avec plus de tact et de bonne foi ; abordant les situations les plus scabreuses et les sauvant, comme l'a dit M. Gaston Boissier, par ses finesses de touche et ses délicatesses de sentiments.

L'*Hostie* est une peinture vivante et dramatique de deux âmes du Clergé français qu'on voudra mettre en parallèle avec les figures du Curé Fargeas et de l'abbé Faurès. Mais le Père Valdor et l'abbé Lignan ne leur sont point semblables et demeurent peut-être plus grands. La trame de l'*Hostie* est d'une unité plus classique et le sujet d'une portée aussi haute que celle des *Ouailles*. La tendresse, la passion, la terreur, tiennent le lecteur en haleine par la vérité palpitante d'une action profondément humaine.

L'*Hostie* est certainement le plus beau livre de Fernand Lafargue, et il sera lu par les prêtres comme par leurs pénitentes, par les incrédules comme par les croyants avec le plaisir que donne l'impartialité dans toute œuvre de sévère tenue et de grand art.

(1) Un volume in-18 jésus. Broché : 3 fr. 50. (Ernest Flammarion, éditeur). En vente au hall du Progrès du Nord.

LALO

Demain mardi, le Grand-Théâtre de Lille donnera au bénéfice de M. et Mme Mikaëlli, une unique représentation du *Roi d'Ys* de notre concitoyen Lalo.

Lalo.... un petit nom, devenu grand tout d'un coup et très tard. Une singulière et mélancolique destinée, sans aurore, sans midi, mais dont le soir eut l'éclat et presque la jeunesse d'un matin.

La majorité des artistes peut se diviser en deux classes : les ignorés et les méconnus. Pendant quelque trente ans, le futur maître du *Roi d'Ys* appartint successivement à l'une et à l'autre catégorie ; ce fut même assez tard, avec *Namouna*, qu'il s'éleva jusqu'à la seconde.

En quittant le Conservatoire, Lalo entra dans la Société de quatuors fondée en 1855 par Armingaud et Jacquard. Il y jouait l'alto et là se bornèrent longtemps son rôle et ses profits de musicien.

Trente ans après ces humbles commencements, Lalo n'était plus inconnu ; il était encore moins populaire. Son opéra de *Fiesque* n'avait jamais pu être représenté. Un *concerto* pour violon, la *Symphonie espagnole*, un *concerto* pour violoncelle, la *Rapsodie norvégienne*, paysage de cristal et d'azur, le public applaudissait tout cela. Le monde se réservait encore. Dans le « monde » pourtant, une voix magnifique et conjugale avait chanté de nobles chants : l'*Esclave* surtout, la plus belle peut-être des « Orientales » et des « Captives » plainte si douce et si profonde, lorsqu'elle était portée et comme flottante sur le fleuve épanché (*uxorius amnis*) de l'incomparable voix.

Cependant Lalo vieillissait.

— Que faisiez-vous au temps chaud ? demandait-on à ce petit homme à cheveux blancs.

— Je chantais, ne vous déplaise.

Ce qu'il avait chanté, c'était le *Roi d'Ys*. Il proposa donc le *Roi d'Ys* au directeur de l'Opéra ; mais celui-ci de lui répondre :

— Eh bien ! dansez, maintenant ! ou plutôt : Faites danser !

Alors il écrivit *Namouna*, qu'on n'écouta guère, et de cette chute, à son âge, il faillit ne pas se relever.

Mais un jour, un beau jour de mai, vers la fin de la « saison », l'Opéra-Comique donna la répétition générale du *Roi d'Ys*. Une foule subitement saisie d'enthousiasme acclama le chef d'œuvre inattendu, et ce fut dans toute la salle comme si, d'un antique flacon poudreux et par hasard ouvert, un parfum très doux et très fort s'était échappé et répandu.

Chef-d'œuvre, il se pourrait bien que le *Roi d'Ys* le fût en effet ; l'un des cinq ou six chefs-d'œuvre de la musique française en ces vingt-cinq dernières années. Chef-d'œuvre deux fois original : non seulement libre de toute influence étrangère, mais personnel jusque dans son pays ; national et individuel à la fois, où pas un de nos voisins ni de nos compatriotes n'a rien à prétendre.

Chef-d'œuvre dont le trait dominant et le plus rare mérite est la brièveté. Un artiste de l'orchestre, auquel on demandait son opinion, répondit :

— C'est très bien : ça finit à 11 heures.

Et cependant cela ne finit pas trop tôt, cela n'est point écourté. Mais cela est court. Je ne sais pas de musique plus substantielle, enfermant en des formes plus concises, plus d'énergie et de grâce, plus de poésie et de vérité.

La figure de Margared, la méchante sœur, semble gravée dans une matière précieuse et dure ; c'est une intaille aux arêtes vives. Mais celle de Rozenn, la sœur exquise est modelée avec amour. Ici, comme disait Gœthe, « le poing fermé s'est ouvert sous la caresse d'une main amie. » Pour la tendre Rozenn, la musique s'épanouit ; les rythmes se détendent, la mélodie se lie et s'allonge. Mais, de même que tout à l'heure les formes un peu rudes demeuraient toujours plastiques et pleines, des formes maintenant plus douces jamais le contour ne s'amollit et, pour être plus léger, le trait ne devient pas moins sûr.

Ainsi, après le Weber du *Freischütz*, après le Berlioz des *Troyens*, avant le Massenet de *Werther*, le musicien du *Roi d'Ys* a doué d'une double vie un couple d'âmes féminines, fraternelles et contraires. Il a frappé dans un or massif et pur une médaille à deux faces. Et les deux faces, également belles, montrent deux visages de femme, un visage irrité et un doux visage, le profil d'une furie et celui d'un ange. Pailleron a raison : *Mieux vaut douceur... Et violence* ; ce sont les deux aspects de la vie et de la vérité.

Quatre ans après le *Roi d'Ys*, Lalo mourait ; presque septuagénaire, mais si jeune encore de renommée que sa mort parut hâtive et qu'au regret de sa perte on crut mêler le deuil d'une longue espérance.

« ... Tout établissement
Vient tard et dure peu ! »

Celui-ci, peut-être, pour avoir été tardif, n'en sera pas moins durable. « Il me semble souvent, écrivait Renan, que j'ai au fond du cœur une ville d'Ys, qui sonne encore des cloches obstinées à convoquer aux offices sacrés des fidèles qui n'entendent plus ». En notre cœur aussi, les cloches d'Ys sonnent encore.

Camille BELLAIGUE.

Toujours les francs-maçons

Une des commissions de la Chambre a été saisie d'une pétition demandant que la franc maçonnerie ne pût plus jouir d'un privilège et fût soumise à la loi sur les associations secrètes.

On voudrait donc assimiler la franc-maçonnerie aux associations de moines et de jésuites.

On lui reproche de « vouloir accaparer les pouvoirs publics ».

Eh bien, mais cela est légitime, en supposant que cela soit vrai. Les francs-maçons sont des citoyens comme les autres. Ils ne sont pas réunis pour étendre leurs tentacules sur tous les pays où ils sont organisés et pour attirer vers eux, comme avec une pompe aspirante, les richesses des grands et des petits. Ils ont le droit et la liberté de propager leurs doctrines philosophiques et politiques. Ils ne sont pas les serviteurs d'une puissance occulte étrangère, ils n'obéissent qu'à leur conscience.

Les associations religieuses, au contraire, sont en apparence fondées pour un service qui n'est pas de ce monde ; elles ont prêté serment aux mains de ce même pouvoir occulte, que l'on peut considérer comme un ennemi travaillant à conquérir les pays en restant en dehors de leurs frontières. Ses membres ne sont pas des citoyens ; ils vivent en dehors de la société, sous des lois que les gouvernements ne peuvent approuver.

Le « secret » franc-maçonnique n'est absolument qu'une forme, un état d'être qui ne peut en rien nuire à la masse des citoyens.

Les rites des maçons n'intéressent qu'eux-mêmes et n'ont aucune influence sur l'opinion publique.

Enfin ce ne sont pas des accapareurs...

MAFFLAN.

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

Conseil des Ministres

Paris 23 mars. — Les ministres se réuniront demain en conseil à 11 heures, sous la présidence de M. Emile Loubet. M. Waldeck Rousseau, qui est complètement rétabli, assistera à ce conseil. Dans l'après-midi, il se rendra très probablement à la séance de la Chambre.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 23 mars. — La commission du budget s'est réunie ce matin. Elle a examiné les modifications apportées à plusieurs budgets, sauf ceux de l'instruction publique et de la guerre. La commission a repoussé toutes les majorations de crédits introduites par le Sénat et s'est ensuite ajournée à mardi.

M. Doumer

Saint-Quentin, 23 mars. — Le *Journal de Saint-Quentin* publie la lettre suivante de M. Doumer, parti d'Hanoï, le 10 février :

Monsieur le maire,

Je considère comme terminée la mission que le gouvernement de la République m'a confiée en Indo-Chine, il y a plus de cinq années, et je compte être candidat aux élections législatives prochaines, dans la 2e circonscription de l'arrondissement de Laon.

J'ai l'honneur de vous en faire part, et je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine,
Paul DOUMER.

Le *Journal de Saint-Quentin* ajoute que, dans ces conditions, le député nationaliste sortant, M. Castelin, ne se représentera pas.

LA NOTE FRANCO-RUSSE

Adhésion possible de l'Italie

Londres, 23 mars. — Les journaux publient une dépêche de Rome signalant le bruit de la prochaine adhésion de l'Italie à la note franco-russe relative à l'Extrême-Orient.

A Remiremont

Remiremont, 23 mars. — Aujourd'hui, a eu lieu à Remiremont une conférence organisée par M. Frayelle, que M. Ch. Bernard accompagnait.

La réunion a été assez mouvementée. Des amis de M. Méline ayant pénétré dans la salle, couvraient la voix des orateurs soit par des applaudissements, soit par des cris. M. Ch. Bernard, a beaucoup insisté sur ce point que les nationalistes ne faisaient point le procès de M. Méline.

Après la conférence, des manifestations en sens contraire se sont produites.

Les Prévoyants de l'Avenir

Paris, 23 mars. — Voici quels sont les résultats définitifs du scrutin dont les opérations ont été achevées hier soir, au siège social, et sous le contrôle de MM. Fraux, administrateur séquestre des Prévoyants de l'Avenir. Les votants étaient au nombre de 11.632.

Pour le comité central, les candidats élus sont :

MM. Desjardins, Goudoin, Desormes, Chatelus, Merlier, Bour, Hamelet, Maris, Degas, Baudras, Moreau, Ernst, May, Gilbert, Lecornu, Borroni, Morel, Pierre, Simon, Boiteux, Puyeo, Mardo, Guchet, Sérac, Duverton.

Sont nommés membres du conseil supérieur de surveillance :

MM. Rochefort, Levasseur, Sapin, Bières, Durand, Agin, Copin, Brion, Dufloc, Bertoumieux, Georget, Jouanet, Fourrat, Albavini, Lombignac, Naudin, Dupuy, Masson.

M. Graux a convoqué les nouveaux élus pour le 25 mars afin de constituer le bureau définitif auquel il remettra ses comptes de séquestre le lendemain.

Entre gendre et beau-père

Lausanne, 23 mars. — L'état de M. de Lasalle est resté stationnaire toute la journée. Il a passé une bonne nuit. Si aucune complication ne survient, on conserve toujours l'espoir de le sauver.

Le docteur Perret n'a pas jugé encore à propos d'essayer l'extraction de la balle, qui est toujours logée dans le front ; le blessé est encore trop faible. La fillette de M. de Lagoy est très mal ; on redoute une issue fatale ; elle ne sait naturellement rien de la tentative de meurtre.

L'enquête est tenue secrète.

DÉSESPOIR MORTEL

Suicide d'un jeune soldat — Empoisonnement au laudanum

Troyes, 23 mars. — Henri Isaac, jeune soldat du 21e régiment d'infanterie, après avoir eu à Paris une discussion avec son père, a pris le train et, entre Troyes et Bar-sur-Aube, a absorbé une fiole de laudanum.

Il est mort à l'hôpital de Bar-sur-Aube, où on l'avait transporté.

Les automobiles

Condamnation d'un écraseur

Paris, 22 mars. — Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, hier, M. Georges Gillot, dont l'automobile avait causé la mort, en novembre dernier, de M. Thévenet, à 3 mois de prison, 500 fr. d'amende, 1000 fr. de dommages-intérêts. Il devra, de plus, servir une pension annuelle de 1200 fr. à la veuve, et, à chacun des 4 enfants du défunt, une rente viagère de 200 fr. jusqu'à leur majorité.

Encore un Incendie

Six blessés. — 1 million de dégâts

Paris, 23 mars. — Un incendie d'une très grande violence s'est déclaré hier soir, rue de Turenne, 80, et impasse Saint-Claude, dans deux ateliers de cartonnage et d'articles pour décorations et illuminations. L'immeuble donnant sur l'impasse a été complètement incendié.

Le concierge aperçut des flammes sortant du magasin d'emballage et prévint aussitôt les pompiers.

Ceux-ci se rendirent maîtres du feu vers 10 heures du soir. Les dégâts sont évalués à un million.

Six personnes ont été blessées, dont trois assez gravement.

Les parts de prise

Cherbourg, 23 mars. — Une circulaire ministérielle prévient que les parts de prise de l'expédition de Chine, dont le paiement avait été autorisé, par une dépêche du 4 février, aux officiers des troupes coloniales, et dont la légitimité n'a pas été reconnue par le gouvernement, seront reversées par les intéressés au Trésor. Les sommes seront versées à l'appui du compte avec le gouvernement chinois.

Soldat réfractaire

Brest, 23 mars. — Le soldat Soudigon qui, invoquant les doctrines anarchistes qu'il professait, a refusé de porter les armes, a sollicité son pardon. Il a été réintégré dans sa compagnie.

A L'ÉTRANGER

HAUTE TRAHISON EN RUSSIE

L'arrestation du colonel Grimm. — Première communication officielle

Saint-Pétersbourg, 23 mars. — Une communication publiée dans l'officieux *Invalide russe* fait connaître aujourd'hui, pour la première fois officiellement, l'affaire du lieutenant-colonel Grimm. Elle annonce que sur l'ordre du commandant en chef des troupes du district militaire de Varsovie, le colonel Grimm a été arrêté sous l'inculpation de haute trahison dans l'exercice de ses fonctions, le 5 courant, et qu'il a déjà fait des aveux.

Comment le Tzar a appris

Un personnage bien informé a raconté à l'*Echo de Paris* comment le Tzar a appris la trahison du colonel Grimm. Il était, il y a quinze jours, à Peterhof ; le ministre de la guerre demanda une audience à l'Empereur et le mit au courant de l'affaire.

Le Tzar, en proie à une vive émotion, écouta le ministre. L'émotion se changea en une colère effroyable, lorsque le général Kouropatkine lui lut les réponses et les aveux du colonel Grimm et lorsqu'il eut compris toute la valeur de la trahison.

Je vous ordonne de faire fusiller immédiatement Grimm et ses complices. Il faut qu'ils soient fusillés ce soir !

Et en disant ces mots, le Czar frappait sur la table en brisant une statuette, cadeau de Félix Faure.

Le ministre expédia l'ordre d'exécution, mais deux heures plus tard, l'Empereur recevant de nouveau le ministre, revint sur sa première décision et donna l'ordre de surseoir à l'exécution jusqu'à la fin de l'instruction.

L'interlocuteur de l'*Echo de Paris* ajoute que cette affaire de trahison consolidera l'alliance franco-russe.

Depuis qu'il est au courant de la trahison du colonel Grimm, le czar ne veut plus recevoir aucun personnage d'origine allemande. Un grand nombre de généraux et officiers à désinence germanique offrent leur démission.

Le parti allemand a vécu.

BELGIQUE

Le suffrage universel

Grandiose manifestation à Bruxelles

Bruxelles, 23 mars. — Favorisée par un temps superbe, la grande manifestation des partis de l'opposition a eu lieu cet après-midi à 3 heures.

Le cortège qui comptait 40 à 50.000 personnes a défilé dans les rues de la ville au milieu de l'enthousiasme général.

Il était précédé de drapeaux tricolores, entourés d'emblèmes bleus, rouges et verts. En tête figuraient des placards avec ces inscriptions : Révision de la Constitution. — A bas le vote plural. — Vive le suffrage universel. — Le suffrage universel est en marche. — Place aux travailleurs. »

Les députés provinciaux et communaux, libéraux et démocrates, précédaient les délégations. Le député Vandervelde a été l'objet d'ovations enthousiastes. Les manifestants chantaient la *Marseillaise* et l'*Internationale*.

Une contre-manifestation organisée par le parti clérical s'est produite et a amené une bagarre. Il y a eu deux arrestations.

Dans toute la Belgique des manifestations semblables se sont produites. A Gand, à Charleroi on signale qu'elles ont eu, comme à Bruxelles, un caractère imposant.

Il n'y a eu nulle part de troubles sérieux.

Attentat à la dynamite

La Louvière, 23 mars. — Un nouvel attentat, à la dynamite semblable à celui commis l'avant-dernière nuit à Binches, a été perpétré ce matin, à La Louvière. Une cartouche de dynamite a été placée sur le seuil du bureau de police.

Les murailles de l'immeuble ont été lézardées et la porte d'entrée a volé en éclats. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne. Les autorités judiciaires ont ouvert une enquête.

Le roi Léopold à Biarritz

Bruxelles, 23 mars. — Le roi, encore légèrement souffrant de la gorge et des bronches, a quitté Bruxelles ce soir pour se rendre, sur le conseil de son médecin, dans le Midi.

Il couchera à Paris, où demain matin il prendra le train rapide qui le conduira à Biarritz dans la soirée.

L'absence du roi sera d'environ deux semaines.

Chronique électorale

2e Circonscription de Douai

LE CONGRÈS DU 23 MARS

La candidature Cardon acclamée

Le Congrès convenu il y a quinze jours, pour la seconde circonscription, s'est réuni hier après-midi à Douai, au *Château Gayant*.

L'assemblée procède d'abord à la composition du bureau. Sont acclamés : président, M. Herbo, maire d'Orchies, conseiller général ; assesseurs et secrétaire, MM. Drocourt, René Duflot et Thiéry, conseillers d'arrondissement des cantons d'Arleux, de Marchiennes et d'Orchies.

M. Herbo parle de la réunion qui a eu lieu le 9 mars, à la *Taverne*. M. A. Dumont était, ce jour-là, présent ; il a déclaré qu'il se soumettrait à la décision du Congrès. D'avance, M. Cardon s'incline aussi devant elle. Quiconque ne l'accepterait pas ferait l'affaire de la réaction. C'est ce qu'a reconnu M. Leloux, de Lécluse, et l'on doit l'en féliciter. Grâce à lui, tout le monde est tombé d'accord sur la nécessité de l'union pour assurer le triomphe de la République.

Nous pouvons, — continue **M. Herbo**, — avoir des manières de voir qui diffèrent ; mais tous nous devons nous rallier à la candidature qui va être choisie. Comme l'a dit à Orchies, M. Georges Robert, il faut opposer le bloc républicain au bloc réactionnaire. Quand le candidat sera désigné, nous devrons uniquement le soutenir quel qu'il soit, qu'il nous paraisse trop ou, au contraire, pas assez avancé.

Il existe une entente entre toutes les réactions. Nous ne devons donc pas éparpiller nos forces, mais les réunir pour lutter contre elles.

Notre union conclut **M. Herbo**, aux applaudissements de l'assemblée, se fera et doit se faire, puisque **M. Dumont** a promis de respecter la décision qui sera prise. M. Brizzolara a fait ; il y a huit jours, une déclaration semblable.

Quelques délégués font alors observer que l'on parle de la candidature de M. Dumont comme devant être portée quand même, si elle n'est point admise par le congrès.

Sur ces entrefaites, **M. Brizzolara** et plusieurs de ses amis pénètrent dans la salle. M. Herbo les invite à approcher et leur rappelle la promesse faite par **M. Dumont**, de s'en rapporter à la décision que la réunion adoptera.

M. Bernard, au nom de la Ligue de Marchiennes, déclare que les convocations ayant été faites sans distinction de nuances républicaines, M. le maire d'Erre en a reçues, quoi qu'on en ait dit, tout comme il en fut envoyées à MM. Brizzolara, Jules Duflot et Carin.

Il importe, reprend **M. Herbo** que chacun s'engage à se rallier à la candidature du Congrès. (Applaudissements unanimes).

En effet, reprend l'honorable conseiller général, que viendraient faire, dans cette assemblée, les dissidents de parti-pris qui seraient résolus à s'insurger contre sa décision ?

Nous sommes d'accord, dit alors **M. Laloux**, sur l'obligation d'accepter le candidat qui sera choisi. Mais, comme il est matériellement impossible d'empêcher d'autres candidatures, que ferait-on, au second tour, s'il venait, malgré tout, à s'en produire ?

M. Herbo explique que l'assemblée actuelle n'a pour mission que de choisir le candidat républicain autour duquel toutes les nuances du parti seront, par discipline, tenues de se grouper. Si un autre candidat se présentait, personne ne devrait le soutenir ; mais s'il advenait qu'un second tour de scrutin fût nécessaire et que la situation fût alors modifiée, un nouveau congrès aurait seul qualité pour envisager cette situation et prendre telles mesures qu'elle comporterait, pour arriver à la défaite de la réaction.

Au nom des Ligues d'Orchies, de Somain et de Marchiennes, **MM. Herbo, Jules Duflot et Bernard** prennent successivement l'engagement de marcher contre tout autre candidat que celui dont le nom sortira de l'urne du Congrès.

Les républicains, s'écrie **M. Herbo**, ne doivent pas avoir deux candidats, quand les réactionnaires n'en ont qu'un.

Ces déclarations sont accueillies par des bravos.

La parole est ensuite donnée à **M. Brizzolara**, pour qu'il s'explique à son tour. Il s'exprime ainsi :

On s'entendit, il y a quinze jours, pour tenir un Congrès ; mais, depuis lors, le Comité radical de Somain s'est réuni et nous avons choisi comme candidat, M. Dumont. C'est ce que mon Comité m'a envoyé vous